



MRC  
**D'ARGENTEUIL**  
Authentique. Avec vous.

430, rue Grace  
Lachute (Québec)  
J8H 1M6  
T. 450 562-2474  
F. 450 562-1911  
mrc@argenteuil.qc.ca  
argenteuil.qc.ca

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité régionale de comté d'Argenteuil

Aux contribuables des municipalités dont le territoire  
fait partie de la MRC d'Argenteuil

## AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné,  
Éric Pelletier, directeur général adjoint  
de la susdite municipalité régionale de comté,

QUE le règlement suivant a été adopté par le conseil de la MRC lors de la séance ordinaire tenue le 24 novembre 2021 :

- ✓ Règlement numéro 44-22-21 concernant la répartition des dépenses quotes-parts afférentes à l'exercice financier 2022 de la MRC d'Argenteuil, pour les municipalités locales de la MRC

Ce règlement peut être consulté sur rendez-vous au bureau de la MRC d'Argenteuil, situé au 430, rue Grace, Lachute ainsi que sur le site Internet de la MRC d'Argenteuil au [www.argenteuil.qc.ca](http://www.argenteuil.qc.ca).

Donné à Lachute, ce 21<sup>e</sup> jour du mois de janvier deux mille vingt-deux (2022).

Éric Pelletier, directeur général adjoint

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), PIERRE-LUC NADEAU, DIRECTEUR GÉNÉRAL de la municipalité de MILLE-ISLES certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 25 janvier 2022 entre 8h00 et 16h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 25<sup>e</sup> jour de janvier 2022.

  
(signature)